

l'écho de nos villages

NUMÉRO 49
4^{ÈME} TRIMESTRE 2013

MERCUS • GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUIÉ



11 NOVEMBRE : LES ENFANTS CHANTENT LA MARSEILLAISE

sommaire

DOSSIER : ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

HISTOIRE LOCALE : L'HISTOIRE DE DEUX HAMEAUX

VIE LOCALE

VIE SCOLAIRE

VIE ASSOCIATIVE

DÉLIBÉRATIONS DU C.M.

ÉTAT CIVIL

ANIMATIONS



édito

L'année 2014 sera marquée par un renouvellement au niveau des équipes municipale et intercommunale : un temps fort démocratique pour les communes.

2013 nous aura permis la concrétisation d'un certain nombre de projets. Notre vie locale a été guidée par de grandes rencontres festives, culturelles ou sportives qui confèrent à notre commune sa notoriété et son attractivité.

Toutes les associations doivent être remerciées pour leurs engagements respectifs et les efforts qu'elles ont produits pour vous présenter des programmes de qualité.

Je tiens à saluer également le travail effectué par les employés communaux, chacun dans leur domaine, celui des conseillers municipaux, des délégués et des adjoints, ainsi que des membres du CCAS qui en cette période difficile ont tout mis en œuvre pour satisfaire un grand nombre d'entre vous.

Une mention particulière doit être attribuée aux agents des services techniques. Leur savoir-faire en matière d'espaces verts, a permis à la commune d'être nommée, au niveau départemental, pour son fleurissement. Soulignons également la disponibilité dont ils ont fait preuve récemment lors des dernières chutes de neige.

Souhaitons la bienvenue au jeune Adrien CERNY, embauché dans le cadre d'un "emploi avenir" pour exercer les fonctions d'aide cuisinier à la cantine.

Permettez-moi d'avoir une pensée émue pour les plus démunis d'entre vous, ceux et celles qui souffrent moralement ou physiquement, ainsi que pour les familles atteintes par le deuil.

L'équipe municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne et heureuse année 2014.

Le Maire,
José LORENZO

ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

LE MODE DE SCRUTIN

Les nouvelles dispositions applicables à l'élection des conseillers municipaux et communautaires issues de la loi du 17 mai 2013 s'appliqueront à compter du prochain renouvellement des conseils municipaux en mars 2014. La loi ramène de 3500 à 1000 habitants le seuil au-delà duquel les conseillers municipaux seront élus au scrutin proportionnel de liste à 2 tours. **Ainsi, les bulletins modifiés (panachage et/ou nom de candidat rayé) entrent dans la liste des bulletins nuls et ne sont pas pris en compte dans le résultat du dépouillement.**

Depuis le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013, **dans toutes les communes, l'électeur doit présenter obligatoirement un titre d'identité.**

ELECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Dans les communes comptant 1 000 habitants et plus, le dispositif qui prévalait jusqu'alors dans les communes de plus de 3500 habitants est à appliquer. Celui-ci consiste en un dépôt de listes de candidats comportant autant de noms que de conseillers à élire, en respectant le principe de la parité homme/femme.

La loi introduit par ailleurs une obligation de déclaration de candidature pour l'ensemble des candidats qu'ils soient élus au scrutin de liste ou au scrutin majoritaire.

ELECTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Le principe d'une élection au suffrage universel des conseillers communautaires des EPCI à fiscalité propre dans le cadre des élections municipales a été posé par la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales. Les conseillers communautaires devront nécessairement avoir été élus conseillers municipaux. Ils sont élus pour la même durée et soumis aux mêmes règles d'inéligibilité et d'incompatibilité que les conseillers municipaux.



Dans les communes de 1 000 habitants et plus où l'élection a lieu au scrutin de liste, les candidats au siège de conseiller municipal et de conseiller communautaire devront figurer sur deux listes distinctes, les seconds devant nécessairement être issus de la liste de conseillers municipaux.

Les électeurs ne voteront qu'une fois, les deux listes devant en effet figurer sur le même bulletin de vote.

LES PROCURATIONS DE VOTE

Le vote par procuration permet à un électeur absent, ou empêché (**le mandant**) de se faire représenter au bureau de vote, le jour de l'élection, par un électeur de son choix (**le mandataire**).

Pour établir sa procuration, le mandant doit donc se rendre au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de sa résidence ou de son lieu de travail. Les résidents à l'étranger s'adresseront au consulat ou à l'ambassade de France.

Le mandataire ne reçoit pas de document, c'est donc au mandant de l'informer qu'il l'a choisi comme mandataire. Ce dernier doit jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant, et ne peut disposer de plus de deux procurations, dont une seule établie en France.

Le jour du vote, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

Sources : Association des Maires de France (note du 30/04/2013)
La vie communale et départementale (septembre 2013) Mairie

- Les élections municipale et communautaire se dérouleront les 23 et 30 Mars 2014
- Pour Mercus (commune de + de 1000 habitants), la loi du 17 mai 2013 impose le scrutin proportionnel de liste à 2 tours. Une quelconque modification du bulletin de vote entraînerait sa nullité.

histoire locale

Histoire de deux hameaux

La commune de Mercus-Garrabet est composée de 5 villages, accolés les uns aux autres à la manière d'un puzzle dont les 2 plus petites pièces ont pour nom CROQUIÉ et JARNAT.

Reliées par un chemin de traverse, ces deux localités dont les habitants vivaient essentiellement des produits

de leur exploitation agricole, ont vu peu à peu leur population diminuer avant de connaître à partir de la fin du 20^{ème} siècle un renouveau. En effet, attirés par la beauté des sites, ou pris par le désir de retrouver la terre de leurs ancêtres, de nouveaux habitants sont venus y construire des habitations ou rénover les maisons

familiales. Résidences principales et secondaires redonnent vie aux deux hameaux, qui ont cependant conservé leur vocation première : vaches, chevaux, et autres moutons paissent paisiblement dans les prés avoisinants.

CROQUIÉ

Niché au creux de la montagne à 900 m d'altitude, CROQUIÉ, village de caractère jouit d'une très belle vue sur la chaîne des Pyrénées.

Un peu d'histoire.....

Croquié fut donné au seigneur d'Arnavé par le Comte de Foix au XII^{ème} siècle.

Pendant la guerre de 39/45, se forma à Croquié un noyau de résistants qui sont à l'origine de la 3101^{ème} Cie FTP de l'Ariège dont Paul Balasc, de Croquié fut l'un des membres. Sur la porte d'origine de l'ancienne cabane de Carmille, est gravée l'étoile de David, près de laquelle on peut lire F.F.I – R.F. 1940 : traces laissées par le Maquis basé dans ce secteur.

La population : 41 habitants (9 foyers) en 1390, 78 en 1752, 175 en 1765. En 1896 on dénombrait 31 ménages.

L'École : Construite à l'entrée du hameau en 1878 elle a fermé ses portes en 1968 par manque d'effectif. Depuis sa réhabilitation, elle contient au rez de chaussée un

CROQUIÉ, LE VILLAGE AU DÉBUT DU 20^{ème} SIÈCLE



CROQUIÉ, ENFANTS JOUANT DEVANT L'ÉCOLE



préau et une salle souvent utilisés pour les fêtes associatives ou familiales. Au premier étage, le logement occupé jadis par l'instituteur est devenu un appartement locatif.

Quelques noms d'instituteurs : Melle CAROL, Mme GALY, M. JOULE, M. SABATIER, M. MONIE...

JARNAT

JARNAT, situé 2 km au-dessus de Mercus se dresse à 660 mètres d'altitude, à flanc de montagne au milieu d'un écrin de verdure. On n'y trouve ni école ni église.

JARNAT



QUELQUES CHIFFRES...

La population est passée de 65 habitants (9 feux) à 78 habitants (43 adultes, 35 enfants) en 1752 puis à 180 en 1765. En 1896 on comptait 17 ménages.

L'espace habité en 1834 : 21 maisons de village, 9 sols ou aires*, 11 granges, 6 "patus"**. Les espaces bâtis et non bâtis se partagent moitié/moitié la zone habitée

* Les sols ou aires, étaient utilisés pour le battage des épis.

** Les "patus" (environ 5m/6m) étaient le règne des animaux de la basse-cour et autres cochons.

LA TOURNÉE DU FACTEUR

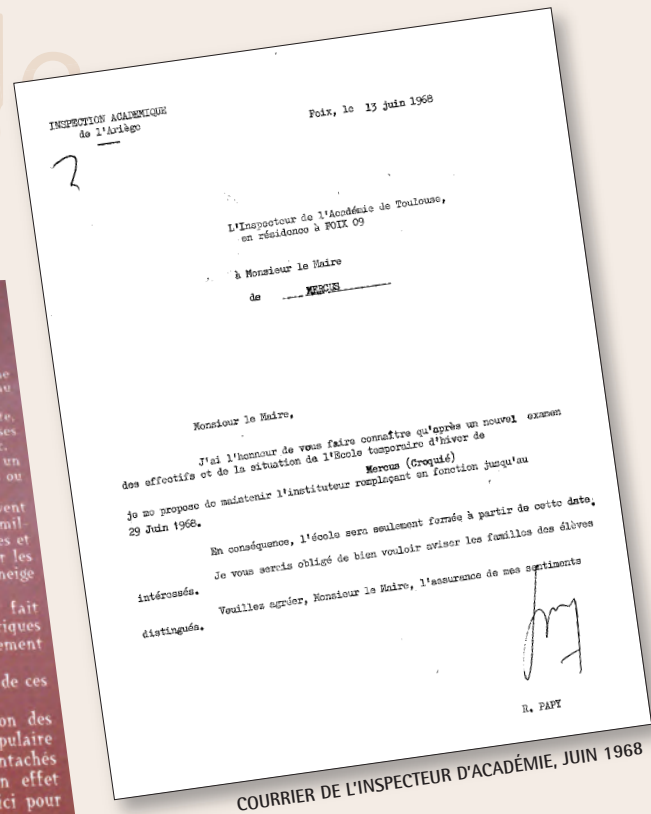
Au début du siècle et bien avant, cette tournée se faisait à pied et ce jusqu'en 1973. Après avoir distribué le courrier dans les maisons situées sur le haut de Mercus, le facteur prenait le chemin de "Lacaze" qui l'amenait jusqu'à Jarnat. Il empruntait ensuite le chemin de "Rouy" qui desservait la ferme du même nom. Il poursuivait sa route en direction de Croquié en suivant la piste qui mène à la carrière de "Rouy" et qui débouche 300 m au-dessus de Croquié. Dernière étape de la tournée du facteur, qui remettait le courrier aux intéressés et relevait la boîte aux lettres tout en échangeant quelques mots avec les habitants. Ce rituel était accompli chaque jour et par tous les temps.

Cinq heures étaient nécessaires pour ce parcours rendu souvent pénible par les intempéries. Le retour se faisait de même, jusqu'au chemin de "Cros" d'où l'on pouvait rejoindre Jarnat de façon plus directe. Victorine CANAL, jusqu'à l'âge de 65 ans puis Odette CONTE de 1950 environ à 1973, ont été les deux dernières factrices à effectuer ce trajet journalier à pied.

LES SORCIÈRES DE "BROUGUES"

Les Brougues
de la préhistoire aux légendes
Si le lieu dit se nomme "Les Brougues"
les sorcières en dialecte local -

C'est sans doute grâce à la présence d'une "pierre à cupules" située peu au dessus, au niveau du col du Traoucadou.
On y trouve en effet, côté gauche de la piste, une longue pierre présentant de nombreuses cupules rondes ou ovales creusées dans le roc. Certaines ont un prolongement évoquant un manche et leur donnant l'aspect de louches ou de cuillères.
Ces cupules gravées de main d'homme peuvent remonter au Néolithique, il y a quelques millénaires. Elles sont relativement fréquentes et on a pu en trouver parfois assez haut sur les Cairns d'altitude comme vers le stade de neige à Goulier.
Les sites les accueillant ont souvent fait l'objet par la suite de cultes ou de pratiques magiques jusqu'à une époque relativement récente.
La toponymie ariégeoise est assez riche de ces évocations aux sorcières.
Ces lieux, anathémisés sous l'appellation des Brougues, nous évoquent la mémoire populaire d'un lieu consacré à certains cultes entachés de satanisme. La légende rapporte en effet que les sorcières qui se réunissaient ici pour leur sabbat n'avaient pas le couvert à mettre, celui ci étant permanent. La "grande table de la montagne de Mercus" était encore en service au début du XXème siècle. Rosaire, sorcière de son état à Arignac, y officiait quatre fois l'an ...



SOURCE : ARCHIVES DÉPARTEMENTALES – ANNUAIRE DE L'ARIÈGE 1906 – ARCHIVES MAIRIE – ONF – HISTARIÈGE

VIE LOCALE L'ACTUALITÉ DE LA MUNICIPALITÉ

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La mémoire des victimes de la "Grande Guerre" a été honorée à travers deux cérémonies du souvenir (l'une à Amplaing, l'autre à Mercus). Au cimetière de Mercus, "le carré militaire réhabilité" a été inauguré : il fallait rendre sa dignité à cet espace funéraire contenant les sépultures de victimes des guerres de notre commune. Comme l'a exprimé le Maire dans son discours, "le souvenir doit être maintenu, vivace, aussi longtemps qu'il existera des hommes de cœur". Moment intense rempli d'émotion, les enfants de l'école d'Amplaing, sous la direction de Mme VALERO leur institutrice, ont interprété la Marseillaise, après avoir rendu hommage aux disparus en citant leurs noms gravés sur les Monuments aux Morts. Un vin d'honneur servi salle de la Mairie a clôturé cette journée du souvenir.



TRAVAUX

Mercus : Création d'un parking rue du Fournil.

Garrabet : Aménagement du carrefour Avenue Vaillant Couturier/ Chemin de Fonvielle - Enfouissement des réseaux chemin de la Carlasse .

Amplaing : construction de murs de soutènement chemin de Castagnès - Zone artisanale de "Bari" : aménagement des parcelles.

COMMUNIQUE IMPORTANT

S'il est bien un service qui recueille reconnaissance et admiration de la population c'est bien celui des SAPEURS POMPIERS. Leur présence dans les situations critiques, leur dévouement sans faille, leur efficacité rassurent chacun d'entre nous. Nous avons tous en mémoire des exemples de leurs actions de sauvetage.

Le Capitaine Patrick ANTONUITTI est chef du Centre d'incendie et de Secours du Pays de Tarascon. Il est inquiet devant l'insuffisance des effectifs qui devient critique et ne permet plus d'assurer un service optimum. Il lance un appel aux volontaires qui souhaitent donner de leur temps pour une action utile à tous. Conditions de recrutement :

- > Etre âgé de 17 à 55ans
- > Jouir de ses droits civiques
- > Etre en bonne condition physique
- > Résider à moins de 8 minutes du centre

N'hésitez pas à contacter le centre pour un complément d'informations et si vous souhaitez vous investir pour le bien de tous (tél. 05 61 05 07 45).

DES LAURIERS POUR FLORIAN JEUNE SPORTIF MERCUSIEN....

Sandrine et Jean Marc peuvent être fiers de leur fils... Samedi 2 novembre dernier, Florian CANAL a participé à la course de "La Courbière", dont le départ était donné au parc de la préhistoire à Banat. Malgré son jeune âge, Florian n'a pas hésité à s'inscrire parmi les séniors. Il a parcouru les 16,5 km rendus difficiles par la pluie et s'est classé 21^{ème} sur 52 coureurs. Beau parcours qui laisse présager d'un avenir sportif prometteur pour notre jeune Mercusien.



ACTION HUMANITAIRE

C'est dans le cadre de son cursus scolaire que Ludivine BLAZQUEZ a participé à une action humanitaire, sous l'égide de la Chambre de Commerce et d'Industrie, du Rotary Club et de l'association "Opticiens sans frontières". Avec l'aide de trois camarades de classe, ce ne sont pas moins de 4 500 paires de lunettes d'occasion qui ont ainsi été rassemblées par leurs soins. Saluons cette belle performance qui leur a donné l'occasion de s'envoler pour le Sénégal, avec pour mission de livrer les 11 800 paires de lunettes collectées sur l'ensemble de l'Ariège. Un grand bravo à Ludivine et ses amies, merci aussi à tous les donateurs, et aux commerçants de la commune qui ont apporté leur contribution. Leur investissement en faveur des populations les plus démunies mérite d'être souligné et félicité.

REPAS DE QUARTIER

C'est maintenant un rendez-vous incontournable dans le quartier du chemin de Yon à Mercus. Grâce à la bonne volonté de tous, cette journée compte parmi les événements attendus dans ce secteur. Les uns occupés à la technique pour le montage du chapiteau, les autres à l'intendance et d'autres encore à la cuisine. Les voisins se sont activés pour que cette journée se déroule dans la plus grande convivialité. Cela permet aux habitants du quartier de se rencontrer, d'échanger, réunis autour d'un repas. Nous remercions la municipalité qui nous a prêté les tables et les chaises pour installer tous les convives. Un grand merci à Vincent qui a cuisiné le repas dans la plus grande tradition ariégeoise, c'était un régal ! A l'année prochaine.



INFO ÉCONOMIQUE

Emma BOUILLOT, s'est installée coiffeuse à domicile (homme, femme, enfant, mariage...) à Mercus, sous la dénomination "Emma Coiffure".
Tél. : 06 51 77 12 12
www.facebook.com/emmacoiffure09

C'EST NOËL

POUR NOS AÎNÉS : le 14 décembre dernier, le Maire, les membres du Conseil Municipal et du Conseil d'Administration du CCAS ont fêté Noël avec les séniors de la commune. Après le discours de bienvenue, les convives ont partagé le repas de fête préparé et servi par "Le Cathare", agrémenté de la traditionnelle bûche de Noël confectionnée par la pâtisserie Amiel. L'ambiance assurée par l'orchestre dirigé par Michel RAMOS, cadeaux et douceurs ont fait de cette après-midi festive un moment convivial et chaleureux fort apprécié de nos aînés.



POUR LES ENFANTS

- à la cantine : le 19 décembre, les enfants des écoles, sous la surveillance de l'équipe ALAE, des ATSEM et de quelques parents, ont partagé le succulent repas de Noël préparé par Carole et Adrien. Albertine et Rose étaient venues prêter main forte pour assurer le service.
- dans les écoles : Vendredi 20 décembre, dans la salle polyvalente, tout avait été mis en œuvre pour accueillir les enfants des écoles auxquels s'étaient joints les petits de la crèche, venus assister au spectacle de Noël. Cet après-midi récréative qui s'est terminée par la venue du père Noël chargé de la distribution des ca-

deaux a enchanté tout le monde. Merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette petite fête : enseignants, parents d'élèves, équipe de l'ALAE, et élus.

- chez "Les coccinelles" : Le Père Noël est venu à la crèche avec un peu d'avance. Sa hotte remplie de jouets, il a fait la distribution tant attendue. Les petits, sous la direction de l'équipe encadrante, ont interprété avec talent des chansons enfantines devant une assistance émue, composée essentiellement de parents et grands-parents. Un délicieux goûter préparé par les mamans a régalé tout le monde.



VIE SCOLAIRE

Les enfants nous livrent leurs impressions sur la journée commémorative du 11 novembre

Nous avons rendu hommage à ceux qui sont morts pour nous. On a vu des militaires, on a chanté la Marseillaise, c'était bien.
Ambre

Lundi 11 novembre on a chanté la Marseillaise et puis nous avons déposé des fleurs au monument aux morts. Nathan A

On est allé au monument aux morts, les CM2 ont lu le nom de ceux qui sont morts pour la France. Manon

On est allé à l'église, on est monté au monument aux morts. On a dit les morts de Croquié, d'Amplaing et de Mercus. On a chanté la Marseillaise et à la fin on est descendu à la mairie, on a mangé des gâteaux et des bonbons. Mathis

J'ai aimé chanter la Marseillaise, aller au carré militaire avec mes copines et mes copains. Eline

J'ai trouvé bien de chanter la Marseillaise et de voir le carré militaire. Lucas

Les musiciens et les soldats étaient bien alignés. Le monument aux morts est très bien fait. Le vice-président du Conseil Général et la députée de l'Ariège étaient gentils. Sasha

Je suis allé au cimetière avec ma sœur et ma mère et on a chanté la Marseillaise à Amplaing. Après on est allé à Mercus au carré militaire et on est allé chanter à nouveau la Marseillaise. Axel N

On a chanté la Marseillaise et mes camarades ont dit les noms des morts. J'ai trouvé ça bien. Nathan M.

Nous sommes arrivés avec des fleurs à la main. Nous avons attendu un peu, puis nous avons avancé pendant que la Lyre a joué la musique. Les enfants de l'école sont arrivés devant le monument aux morts et les élèves ont chanté la Marseillaise. Quelques-uns de la classe ont lu les morts et d'autres disaient "morts pour la France" Nous sommes repartis avec nos parents et ceux qui voulaient aller à la mairie, ont goûté. Clémence

Quand nous sommes arrivés, nous sommes montés au cimetière derrière la Lyre et les militaires. Quand on est arrivé nous avons lu les noms des morts et nous avons chanté la Marseillaise devant le monument aux morts, puis nous sommes allés

au carré militaire où les musiciens ont joué la Marseillaise. La députée Frédérique Massat nous a félicités. Et nous sommes allés goûter à la salle des fêtes. Baptiste

Le lundi 11 novembre, toute l'école d'Amplaing s'est réunie au monument aux morts de Mercus. Il y avait aussi des militaires et le vice-président du Conseil Général. Les enfants ont lu les personnes mortes pour la France, de Mercus, Garrabet et Croquié. Les enfants ont chanté la Marseillaise, puis il y a eu un discours et un goûter à la mairie. Camille

Au monument aux morts, on a lu le nom des morts, on a chanté la Marseillaise, on est allé au carré militaire et on nous a félicités. On est allé à la salle des fêtes pour manger. Romain

On est arrivé au cimetière, on a chanté la Marseillaise, puis Monsieur le Maire a fait un discours, on a cité le nom de ceux qui sont morts à la guerre. Adeline

Nous sommes allés chanter la Marseillaise au cimetière de Mercus devant le monument aux morts. Il y avait le vice-président du Conseil Général, Alain Duran, le député de l'Ariège, Frédérique Massat et des militaires. Hugo

VIE ASSOCIATIVE

LES AMIS DU SERBEL

Ce dernier trimestre a été riche en événements pour le plus grand plaisir des adhérents (tes): randonnées pédestres, 2 jours en Andorre, marché au gras à Gimont, séjour en Corse à l'occasion de la traditionnelle "Fiera di a castagna" (foire de la châtaigne) et pour finir, Marché de Noël à Castres.

Le loto annuel qui s'est déroulé le samedi 2 novembre dernier a cette année encore remporté un grand succès. Plus de 500 personnes avaient fait le déplacement pour tenter d'emporter l'un des nombreux lots mis en jeu. Les pâtisseries et plus particulièrement les "oreillettes" ont été fort appréciées. Merci et bravo à tous les bénévoles qui ont assuré la réussite de cette soirée.

LES MYRTILLES DE L'AYNAT

Rentrée des Aînés. Il n'y a pas que les écoliers qui font leur rentrée. Les Myrtilles de l'Aynat aussi ont célébré l'événement. Ni classeur, ni stylo pour eux ! Ils ont préféré la fourchette et le couteau et le programme ou plutôt le menu, concocté par le restaurant plein de charme : "la table d'Arconac" à Vicdessos choisi pour l'occasion.

Le soleil et la gaieté étaient de la partie et dans la salle, les regards se posaient alternativement sur les peintures décorant les murs et sur les plats savoureux qui étaient servis. Encore une belle journée réussie !



VIE ASSOCIATIVE

LA PÉTANQUE MERCUSIENNE

A la fin d'une saison pleine, les boules de pétanque ont laissé leur place aux boules de Noël. Nos 2 valeureuses équipes se sont bien défendues dans le championnat des clubs terminant chacune troisième de leur poule. L'équipe 2 termine 3^{ème} avec 3 victoires pour 2 défaites. L'équipe 1 affiche le même bilan. On remettra ça la saison prochaine. La clôture de la saison 2013 s'est déroulée le 9 novembre avec le challenge Bellevue disputé en tête à tête entre les licenciés du club. C'est Angel GAROZ qui est parvenu à tirer son épingle du jeu devant Nicolas CANAL au "goal average" seulement. Le trophée DRACIR récompensant le meilleur licencié lors des concours nocturnes de l'année a également été remporté par Angel d'une courte tête devant José VALÉRO et Nicolas RODRIGUEZ. Après l'excellent dîner servi par le Cathare la soirée se poursuivait dans la bonne humeur avec un karaoké où chacun pouvait donner de la voix avec plus ou moins de succès et permettait de révéler de nouveaux talents. La saison 2013 se termine ainsi en apothéose en attendant les premières joutes du printemps prochain.

PS : ABSENTS SUR LA PHOTO : MATHIEU STERVINO, CHRISTOPHE MONLONG ET ANTOINE CASTELLANO QUI ONT ÉGALEMENT PARTICIPÉ AUX RENCONTRES.



ASSIS DE GAUCHE A DROITE : CELINE CANAL, PIERRE GONCALVES, CHRISTELLE MARTUCHOU.
DEBOUTS : JEAN-PIERRE CANAL, BENJAMIN MORA, JEAN-MARC CANAL, NICOLAS RODRIGUEZ.

L'AMICALE DES BOULES "LA LYONNAISE"

Du 13 au 19 octobre dernier se déroulait en Espagne l'Open de la Lyonnaise "La Santa Suzanna Cup" auquel ont participé Michel AMIEL et David GIRABET.

Classés premiers lors du concours de bienvenue, Lundi 14, ils ont remporté le trophée du "concours B".

Michel et David, joueurs invétérés se sont vus attribuer la 3^{ème} place de l'Open à l'issue de 3 journées pendant lesquelles ils ont affronté des as, acharnés en la matière.

Encore une fois nos joueurs ont porté haut les couleurs de Mercus. Bravo.



HALLOWEEN

Le 31 octobre dernier, les enfants de notre commune ont fêté Halloween. Affublés d'étranges déguisements, squelettes, fantômes et autres sorcières ont parcouru nos villages en quête de friandises. Les habitants, craignant que la malédiction ne s'abatte sur eux ont été très généreux. Merci aux enfants qui ont animé pendant quelques heures les rues des villages perpétuant ainsi les traditions, ainsi qu'aux organisateurs (parents et comités des fêtes) sans lesquels cette soirée récréative ne pourrait avoir lieu.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APEEMGA)

L'assemblée générale de l'APEEMGA (association des parents d'élèves des écoles de Mercus-Garrabet- Amplaing) s'est tenue le mardi 1^{er} octobre 2013 à Mercus.

Un nouveau bureau a été élu, il se compose comme suit : Audrey DESENZANI Présidente, Sandrine FERREIRA Vice-Présidente, Nathalie DUPUY Trésorière, Marie-Pierre RIVEROLA Trésorière adjointe, Stéphanie DUPUY Secrétaire, Elodie MONLONG Secrétaire adjointe.

Pour la 5^{ème} année consécutive le vide-grenier a connu un vif succès. Il s'est tenu le dimanche 24 novembre 2013 dans le gymnase de Mercus. Les nombreux visiteurs ont pu fureter à leur aise convoitant l'objet rare ou insolite. Les vendeurs étaient nombreux avec près de 90 exposants. Ils étaient ravis de faire le vide chez eux tout en appréciant la convivialité qui a marqué cette journée. Rendez-vous pour l'année prochaine.

Quelques projets à court ou plus long terme ont été évoqués lors de l'assemblée générale. Bientôt le goûter de Noël de la Mairie accompagné d'un spectacle réunira enfants et enseignants dans la salle polyvalente le vendredi 20 décembre. Des cadeaux seront distribués aux enfants.

Le loto traditionnel est prévu le dimanche 2 mars 2014 à la salle polyvalente de Mercus

Une animation est envisagée pour Carnaval. Enfin, la kermesse annuelle clôturera l'année scolaire le samedi 28 juin 2014 sur le communal d'Amplaing. Le spectacle de fin d'année des écoles sera donné à cette occasion.



LE TENNIS CLUB

L'assemblée générale du TENNIS CLUB de Mercus s'est tenue le lundi 14 octobre 2013 en présence d'une quinzaine d'adhérents et de Mesdames Patricia TESTA et Roselyne RIU représentant la commune.

Le TENNIS CLUB est satisfait de constater, cette année encore, la progression des effectifs, en particulier chez les enfants dont le nombre avoisine la quarantaine. C'est donc une cinquantaine de licenciés au total qui sont accueillis cette année, dont une trentaine appartenant à la commune. Bien qu'encore minoritaires, les fillettes sont de plus en plus nombreuses à marcher sur les traces de celles qui se sont déjà distinguées comme :

- Elisa MACHADO (championne d'Ariège de 17/18 ans) ;
- Sacha TOKHTCHOUKOV (vice-championne d'Ariège 11 ans) ;
- Lucie JORGE (vice-championne d'Ariège 12 ans).

Outre ces bons résultats, il faut également féliciter :

- Jérémy FLORES (vice-champion d'Ariège) ;
- Axel BLAZY (6 ans) classé 2^{ème} à Ax les thermes lors du rassemblement des moins de 8 ans.



Bravo, également aux nombreuses équipes masculines ayant représenté le Club au niveau régional. Le Bureau tient à souligner le travail excellent du responsable sportif Matthieu SIGUR et de l'initiateur Sébastien ESSIG. On leur doit les bons résultats obtenus par les enfants lors des tournois ariégeois et leur notable progression dans les classements.

Le BILAN MORAL s'est fait l'écho des nombreuses manifestations ayant émaillé la saison écoulée.

Outre la traditionnelle sortie à Barcelone, il faut rappeler la dégustation par les enfants des délicieuses galettes des rois provenant de la boulangerie AMIEL, la soirée Chandeleur et son Poker à la Chandelle. Une précieuse information nutritionnelle qui a été donnée par une diététicienne pour apprendre à bien se nourrir avant, pendant et après le sport.

La journée de clôture a vu se disputer des matches acharnés en doubles réunissant adultes et enfants. Saluons au passage le rôle essentiel des ramasseurs de balles lors du tournoi. Ce tournoi qui a connu une progression notable puisqu'il a compté cette année pas moins de 140 participants.

Pour permettre de renouveler ces animations et d'en promouvoir de nouvelles, le Bureau du TENNIS CLUB a présenté son MINI BUREAU.

il est composé de :

- Sacha TOKHTCHOUKOV (mini présidente) ;
- Tom AZEMA (mini trésorier) ;
- Lucie JORGE (mini secrétaire).

tous fraîchement élus par l'ensemble des adhérents et issus de la commune. Leur mission est de mener au moins une action au profit du club.

Avant de terminer la saison par un apéritif offert par le Club, un NOUVEAU BUREAU a été élu par les participants. Il est composé comme suit :

- Anémone COUCHERON (présidente réélue) ;
- Gaspard AVERSAING (secrétaire réélu) ;
- Roustam TOKHTCHOUKOV (nouveau trésorier).

Un match amical et bon enfant est venu clore cette soirée estivale de clôture. Un petit bémol cependant à cet enthousiasme général : le constat de la dégradation régulière du grillage délimitant le terrain, alors qu'une clef est à la disposition de tous à la MAIRIE.

ANIMATIONS

SAMEDI 8 FÉVRIER 2014
LOTO DE L'AMICALE
DES BOULES LYONNAISES
ET DE LA PÉTANQUE
MERCUSIENNE

DIMANCHE 2 MARS 2014
LOTO DE L'APEEMGA

ÉTAT CIVIL

• NAISSANCES •

14 octobre 2013 :
Enzo FARINHA

24 octobre 2013 :
Lény CARAUD PIRES

24 octobre 2013 :
Marlon CARAUD PIRES

6 novembre 2013 :
Baptiste PRADERE COTS

• DÉCÈS •

28 novembre 2013 : Nelly PORTET

27 décembre 2013 : Modeste PEREIRA

28 décembre 2013 :
Roger DELNONDEDIEU

• MARIAGES •

7 décembre 2013 :
Stéphane Bruno GRUET
et Catherine Claude Michèle SOULA

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 octobre 2013

- Régularisation de cessions de terrain suite à aménagement voirie – voté à l'unanimité.
- Modification des statuts de la communauté des communes : organisation des TAP.
- Questions diverses :
 - Transfert du PLU communal vers le PLU intercommunal : le conseil municipal à l'unanimité s'oppose à ce transfert.
 - Aire de jeux de Garrabet : apposition d'un panneau rappelant aux utilisateurs de refermer le portail d'accès.

Séance du 8 novembre 2013

- Z.A. de Barri à Amplaing : suite à appel d'offre, les travaux d'aménagement sont confiés à l'entreprise SOCA.
- Compte rendu de la commission travaux :
 - Murs de soutènement à Amplaing : en cours.
 - Local utilisé par l'ALAE : travaux peinture terminés, lavabo posé.
 - Bibliothèque : travaux d'aménagements pris en charge par la communauté des communes. La commune fera réaliser les travaux concernant les installations électriques.
 - Logement communal : radiateurs électriques installés.
 - Chemin de Yon / Eclairage public : Subvention de 7500 € octroyée par le Conseil Général.

Séance du 9 décembre 2013

- Lancement de la procédure d'enquête publique préalable à l'aliénation d'une partie de chemin à Jarnat.
- Personnel : indemnités d'administration et de technicité / Création d'un poste d'agent technique à temps non complet / Création d'un emploi Adjoint administratif 1^{ère} classe.
- Convention de location à l'ONF d'un terrain à la ZA de BARRI.
- Budget 2013 : décision modificative.
- Questions diverses :
 - Aménagement du parking rue du Fournil : demandes de subventions auprès de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général.
 - ZA de BARRI : prise en charge par le Syndicat des Collectivités Electrifiées des travaux afférents au réseau électrique à hauteur de 36 000 €.

Directeur de la publication : José LORENZO

Rédaction : Patricia TESTA

Photos : Mairie de Mercus, vie scolaire,
vie socio-éducative et vie associative,
habitants de la commune

Maquette, impression : IPS IMPRIMERIE (09)